



Le CCP révisé ses programmes à la ferme

29 février 2016, Ottawa (Ontario) – Donnant suite à son engagement de poursuivre l'amélioration des programmes à la ferme pour l'ensemble de l'industrie, le Conseil canadien du porc (CCP) annonce fièrement la révision du Programme de salubrité des aliments/biosécurité et du Programme de bien-être animal.

« Les éleveurs de porc canadiens souscrivent aux normes de qualité les plus élevées et peuvent prouver qu'ils respectent les normes nationales en matière de salubrité des aliments, de biosécurité et de bien-être animal au moyen de la plateforme révisée Excellence du porc canadien », indique la présidente du Comité des programmes à la ferme du CCP, Teresa VanRaay.

Englobés sous l'appellation Excellence du porc canadien, les programmes révisés offrent le même contenu de qualité qui a si bien positionné l'industrie porcine canadienne sur les marchés domestique et international dans le passé. Par contre, les programmes sont dorénavant dotés d'une nouvelle structure pour une transparence accrue et seront plus faciles à comprendre et à mettre en œuvre à la ferme.

Le Programme de salubrité des aliments présente les exigences à respecter ainsi que les pratiques de production à adopter selon le modèle d'analyse des risques aux points critiques (HACCP). C'est la base sur laquelle reposent l'accès à de nouveaux marchés internationaux et le maintien des marchés existants, et il englobe le programme de certification de produits sans ractopamine. C'est un programme faisant l'objet d'un audit avec des questions objectives et des procédures normales d'exploitation qui lui sont propres.

Le Programme de bien-être animal tient dorénavant compte des exigences du code de 2014 de pratique révisé des soins et de la manutention des porcs, lequel fait appel aux meilleures données probantes qui soient et présente les exigences de soin et de manutention des porcs. C'est un programme faisant l'objet d'un audit qui examine le milieu de vie, le confort, l'alimentation, la santé et le logement des porcs de manière à assurer les meilleures normes de qualité en matière de bien-être animal et montre à l'ensemble de la chaîne de valeur l'attention qu'accordent les producteurs à leurs animaux.

« La plateforme Excellence du porc canadien est pour nous une très grande fierté, a déclaré Rick Bergmann, président du CCP. Elle montre l'engagement que nous avons envers les consommateurs et les animaux dont nous sommes responsables, assure la viabilité de notre industrie et incarne le rôle de chef de file que nous avons dans une industrie d'envergure mondiale. »

Les programmes de la plateforme seront mis en œuvre sur trois ans de manière à laisser une période d'adaptation aux éleveurs porcins du pays. En 2016, les programmes feront l'objet d'un projet pilote sur des fermes porcines de toutes les provinces afin qu'on en évalue l'administration, la mise en œuvre complète et le processus de validation. Une fois le projet pilote terminé, les programmes seront examinés et révisés et, en 2017, on en effectuera la mise en œuvre dans les fermes par l'intermédiaire des organisations porcines provinciales. En 2018, les fermes porcines canadiennes prêtes pour la validation rempliront les conditions du Programme de salubrité des aliments et du Programme de bien-être animal et seront donc officiellement intégrées à la plateforme Excellence du porc canadien.

Un document concernant les programmes révisés se trouve sur le site Web du CCP.

Le CCP représente l'ensemble des producteurs de porc du Canada. Il englobe neuf associations provinciales de l'industrie du porc et environ 7 000 fermes porcines qui élèvent 25,5 millions d'animaux par année et génèrent 13 milliards de dollars en retombées économiques. Les 31 000 emplois en milieu agricole contribuent à créer 103 000 emplois directs, indirects et induits partout au pays, des emplois totalisant une valeur de 23,8 milliards de dollars. L'organisation veut avoir un rôle de premier plan dans les efforts pour favoriser et maintenir le dynamisme et la prospérité du secteur canadien du porc.

- 30 -

Voici les coordonnées à utiliser pour obtenir de plus amples renseignements :

Gary Stordy
Directeur des relations publiques
Conseil canadien du porc
613-236-9239, poste 277
stordy@cpc-ccp.com